



Communiqué de presse
4 novembre 2019

Inauguration du site d'excellence Euralimentaire



Ce lundi 4 novembre, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), Roger Vicot, Président de la SOGEMIN, Yves Mustel, Co-président de la Chambre professionnelle du commerce de gros en fruits et légumes du Nord de la France, aux côtés de Frédéric Buczowski de SAMFI Invest et de Daniel Subra du groupe La Poste, ont inauguré Euralimentaire.

Ce nouveau site d'excellence de la MEL est dédié aux produits frais, locaux, de saison et à leur logistique.

« Après les succès, tant économiques que commerciaux d'EuraTechnologies ou d'Eurasanté, je suis fier d'inaugurer aujourd'hui Euralimentaire, dernier né des huit sites d'excellence que compte la Métropole Européenne de Lille. Ce site, en plein essor, répond déjà aux préoccupations des métropolitains, à savoir favoriser une alimentation saine et locale. Notre ambition est qu'Euralimentaire devienne bientôt un lieu de référence en France pour les activités de la Foodtech. » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

"Notre marché entre aujourd'hui de plain-pied dans la troisième phase de sa longue et belle histoire. Après l'installation ici à Lomme en 1972 et la structuration du site et de ses acteurs, après la modernisation sur le fond et la forme démarrée au début des années 2000... le MIN devient Euralimentaire, fort de son expérience, fort de ses professionnels, fort de sa maturité et de ses partenariats nouveaux. La suite de l'histoire s'écrit aujourd'hui, et je ne doute pas qu'elle sera à la fois un succès et un exemple." ajoute Roger Vicot, Maire de Lomme, Président de la SOGEMIN.

" MIN de Lomme, Marché de gros ou Euralimentaire, il n'en reste pas moins que les professionnels du MIN sont les acteurs incontournables du « Ventre de Lille ». Ce beau marché rénové, pour répondre aux évolutions de nos métiers de bouche, devient Euralimentaire avec l'adhésion pleine et entière des grossistes qui croient fortement en la réussite de ce qui n'est plus un projet mais une réalité. Au cœur de nos préoccupations, une production locale forte animée avec passion." explique Yves Mustel, Co-Président de la Chambre professionnelle du commerce de gros en fruits et légumes du Nord de la France

Euralimentaire, le 8^{ème} site d'excellence de la MEL, dédié à l'alimentation de demain

Initié conjointement par la MEL et la SOGEMIN, le site d'excellence Euralimentaire a pour objectif de favoriser la création d'emplois et l'implantation d'entreprises innovantes dans le domaine des produits frais et de la logistique sur le territoire métropolitain. Animé par Eurasanté, il associe les acteurs de l'innovation en agroalimentaire, nutrition santé et logistique de la Région Hauts-de-France, premier pôle agroalimentaire de France.

Ce site répond à une attente sociétale forte autour du « bien manger » et du « manger local » et s'appuie, pour ce faire, sur le Marché d'Intérêt National (MIN/ZAMIN) de Lomme, le 2^{ème} plus gros marché de gros en France (produits frais, légumes, fruits, fleurs) après celui de Rungis. Le MIN regroupe **60 grossistes, 500 emplois et près de 3000 acheteurs.**

Depuis 2017, Euralimentaire comprend également un incubateur/accélérateur, basé au cœur du MIN de Lomme, qui a déjà permis la **création de 100 emplois et qui accompagne actuellement 30 projets d'entreprises.**

4 avancées majeures pour Euralimentaire, nécessaires au développement du site

1. La signature d'une convention partenariale de lancement d'Euralimentaire

La MEL, la SOGEMIN, la Chambre des grossistes du MIN, la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais et la Chambre des métiers et de l'artisanat, et Eurasanté, ont signé une convention partenariale de lancement d'Euralimentaire. D'une durée de 3 ans, celle-ci officialise le Comité partenarial et acte les engagements de chacun des partenaires au bénéfice d'Euralimentaire, pour son opérationnalité et sa mise en œuvre.

2. La mutation du MIN grâce au déclassement

La MEL a lancé le processus de privatisation du MIN pour permettre à certains grossistes présents sur le Marché de devenir propriétaires mais aussi de valoriser le foncier disponible sur le site. L'objectif est de réaliser de nouvelles constructions, notamment un hôtel d'entreprises pour répondre aux besoins des startups incubées dans le cadre d'un parcours résidentiel. Le développement immobilier du site visera également à répondre à des entreprises exogènes, rentrant dans la dynamique de l'écosystème Euralimentaire.

3. La modification de l'actionnariat de la SEM Euralimentaire avec l'accueil de nouveaux partenaires privés

Le déclassement du MIN est prévu pour la fin d'année 2019 *via* un arrêté de déclassement pris conjointement par les Ministres de tutelle, ce qui aura notamment pour effet de résilier la concession actuelle liant la MEL à la SOGEMIN. La MEL pourra alors effectuer un apport en nature d'une partie du foncier de l'actuel MIN de Lomme à la SOGEMIN, pour un montant d'environ 9,5 millions d'euros, et permettre l'évolution de la SOGEMIN en SEM EURALIMENTAIRE.

En accompagnement de l'apport au capital par la MEL, **un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) a été lancé pour intégrer de nouveaux actionnaires privés au capital de la SEM Euralimentaire.** Cet AMI, franc succès, a permis de mobiliser pour près d'un million d'euros de capitaux privés avec respectivement 700 000 euros pour SAMFI Invest et 240 000 euros pour Urby du groupe La Poste.

Cela a donné lieu à une nouvelle composition en capital de la SEM Euralimentaire qui comprend, en plus des actuels actionnaires (la MEL, la CCI, la Chambre d'agriculture, la chambre professionnelle des fruits et légumes, le Syndicat fruits et légumes, Hortiflandres et la SCET), de nouveaux entrants (les grossistes du MIN dans le cadre du rachat de leurs cases, le groupe SAMFI Invest et le groupe La Poste).

4. La cession de leurs cases aux grossistes

Le MIN déclassé, les grossistes qui le souhaitent peuvent acheter les locaux d'activité pour lesquels ils sont actuellement bénéficiaires d'une convention d'occupation précaire. 29 grossistes ont déjà signé une intention d'achat et vont entrer au capital de la SEM. Celle-ci continuera de louer les espaces aux grossistes qui n'ont pas souhaité devenir propriétaires.

Des projets d'envergure pour Euralimentaire à partir de 2020

Le déploiement d'une plateforme logistique innovante : la marketplace E-Fresh

Dès 2020 sera lancée la *marketplace* E-Fresh, concept de « place de marché » couplée à un service de livraison en deux heures après commande par Internet. Ce service sera destiné à l'ensemble des commerçants et artisans des métiers de bouche de la métropole. Cette initiative, lancée par la SOGEMIN en partenariat avec Euralogistic et les grossistes de la ZAMIN et du MIN, s'inscrit dans le cadre du Plan Alimentaire territorial de la MEL.

Ce sujet est confié à Euralogistic et vise à renforcer le rôle du MIN dans la livraison du dernier kilomètre, à la fois dans le cadre du Centre Multimodal de Distribution Urbaine, mais également sur l'organisation de plateformes de ramassage des produits locaux, qui pourront être utilisées également comme plateformes de livraisons des clients éloignés.

La réalisation d'un pré-hôtel d'entreprises et d'un hôtel d'entreprises sur le MIN :

Pour répondre aux besoins croissants des startups qui rejoignent le MIN et grandissent, un pré-hôtel d'entreprises de 250 m² sera créé d'ici février 2020. Il permettra le maintien sur le site MIN de 3 startups et ouvrira la possibilité d'accueillir 5 entreprises supplémentaires. Ce pré-hôtel

d'entreprises aura vocation à être intégré à la SEM Euralimentaire. Il est ensuite prévu la construction d'un hôtel d'entreprises sur le site à l'horizon 2022, des études pour sa réalisation sont pour le moment en cours. L'objectif avec ce nouvel équipement est de parvenir à la création de 500 nouveaux emplois à l'horizon 2023.

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

A propos de la SOGEMIN

Depuis 1972, la Sogemin gère le Min de Lomme. Au fil des années, elle a investi plus de 25 millions d'euros afin de moderniser et de diversifier le site. 1^{er} prix mondial de la sécurité alimentaire en 2011, elle a également été membre fondateur du Centre Multimodal de Distribution Urbaine en partenariat notamment avec Ports de Lille. Elle se voit confier en 2014, par la MEL, et dans le cadre du site d'excellence Euralimentaire, trois missions :

- La logistique urbaine des produits frais ; l'arrivée de la Poste et la création de la Marketplace en sont la traduction.
- L'accompagnement de la filière alimentaire ; la signature de la convention de partenariat en est l'une des composantes.
- L'accueil des startups, confié, par convention à Eurasanté.

La transformation capitalistique de la Sogemin, devenue Euralimentaire, a été menée en totale concertation avec la MEL et les grossistes qui seront, par leur montée au capital, encore plus impliqués. Elle annonce aussi de nouveaux projets d'aménagements et de développement. L'entrée de SAMFI permettra notamment d'accentuer la composante développement durable dans les actions futures.

A propos d'Eurasanté

Eurasanté, accélérateur des innovations en santé et en alimentation de la région Hauts-de-France, co-anime le site d'excellence Euralimentaire depuis sa création avec un objectif : contribuer au développement économique de toute la filière de l'alimentation de demain, grâce à un programme ambitieux d'incubation et d'accélération d'entreprises. Ce dispositif capitalise sur le succès du Bio Incubateur Eurasanté et ses 20 années d'expertise dans l'émergence d'entreprises innovantes. En rejoignant Euralimentaire, les porteurs de projets bénéficient d'un programme d'accompagnement complet où l'innovation collective et la créativité sont les maîtres-mots pour faire émerger les produits et services *foodtech* de demain.

www.eurasante.com Twitter : [@Eurasante](#) - LinkedIn : [/Eurasanté](#)

Contacts presse

MEL

Charlotte Roussel
Attachée de presse
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82

SOGEMIN

Didier Delmotte
Directeur
didier.delmotte@sogemin.fr
03 20 92 33 31

Eurasanté

Julia Plaia
Cheffe de projet
communication
jplaia@eurasante.com
03 28 55 50 18